

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

97° CONSEIL D'ADMINISTRATION (8 NOVEMBRE 2023)

Franck LEROY, président de la Région Grand-Est, proposé par l'Élysée pour succéder à Patrice VERGRIETE – révision du budget 2023 et perspectives 2024 – bilan COP - 3^{ème} Hackathon européen

Paris, le 8 novembre 2023 – Le Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) du 8 novembre 2023 s'est tenu sous la présidence de M. Thierry COQUIL, directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités, nommé par le ministre délégué chargé des transports, M. Clément BEAUNE pour assurer l'intérim après la nomination cet été de M. Patrice VERGRIETE en tant que ministre délégué chargé du logement.

Proposition de nomination d'un nouveau président

A la suite de la [proposition du Président de la République](#) d'envisager la nomination de Franck LEROY, président de la Région Grand-Est, en qualité de président du Conseil d'administration de l'AFIT France, ce dernier devra très prochainement être nommé membre du Conseil d'administration et être auditionné par les commissions intéressées de l'Assemblée nationale et du Sénat dans les conditions prévues par le cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution.

Ajustement du budget 2023 et perspectives 2024

Pour tenir compte de l'exécution réalisée et de l'avancement des opérations, le budget 2023 de l'Agence a été ajusté (cf. publication du budget rectifié n° 3).

Le projet de loi de finances 2024 en cours d'examen au Parlement devrait apporter à l'agence une taxe affectée supplémentaire, la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance. Ceci permettra de prévoir pour 2024 une hausse du budget de l'Agence de 20% qui bénéficiera principalement aux transports ferroviaires et collectifs ainsi qu'aux mobilités actives permettant ainsi d'accélérer la décarbonation des transports.

Conventions et avenants approuvés

23 conventions et avenants sont présentés aujourd'hui pour un montant de plus 591 M€ dont 490,7 M€ de subvention pour des aménagements ferroviaires entrant dans le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) et également nécessaires pour les projets de Services Express métropolitains de Toulouse et de Bordeaux.

Dans le cadre du nouveau programme de transition écologique de la route [annoncé par le Ministre chargé des transports](#), Clément Beaune, 40 M€ sont identifiés dès 2023 pour la modernisation du réseau routier national non concédé.

Bilan du premier contrat d'objectifs et de performance 2019 -2023

L'Agence a présenté le bilan de son premier contrat d'objectifs et de performance. Pendant cette période, elle s'est installée dans le paysage institutionnel et joue pleinement son rôle de facilitateur de la mise en œuvre de la transition écologique : près de deux tiers des financements sont consacrés aux

modes alternatifs à la route. La trajectoire de la loi d'orientation des mobilités (LOM) avec le plan de relance a été respectée.

3^{ème} Hackathon européen en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

Depuis 2021, l'Université Gustave Eiffel (**UGE**) mène avec l'**AFIT** France (Agence de financement des infrastructures de transport de France) une réflexion autour des évolutions des mobilités durables (marchandises et voyageurs) et des impacts sur les besoins en matière d'infrastructures de transport.

Avec le soutien de la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (**DGITM**), la **3^{ème} édition du hackathon européen sur « Améliorer les infrastructures pour des mobilités actives ? Lieux, nœuds et plateformes pour une transition des mobilités »** se tiendra du 22 au 26 mars 2024.

Pour en savoir plus et y participer, consultez le site internet de l'Université Gustave Eiffel : [ici](#).

Rapport d'activité 2022 publié en anglais

En juin, le président, Patrice VERGRIETE, a eu l'occasion de présenter pour la première fois le rapport d'activité de l'Agence aux deux commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Afin de rendre cette information disponible au plus grand nombre, notamment aux partenaires européens, le rapport d'activité a été traduit en anglais et publié sur le site internet de l'Agence : [ici](#).

Agenda

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le **13 décembre 2023**.

Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse (LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.

L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM) ainsi que le volet transport du plan de relance, et co-finance, de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin).

Le budget annuel de l'Agence est de près de 4 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouvernée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Les ressources de l'Agence proviennent de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes et amendes des radars automatiques.

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité – le [rapport d'activité 2022](#), les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...

Contacts presse du ministère des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transports.gouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 10 61

Mél : katrin.moosbrugger@afit-france.fr